



Tunis, le 11 Aout 2016 تونس في

REPUBLIQUE TUNISIENNE
F d ration Tunisienne de Football
Avis d'appel d'offres n 01/2016

Dans le cadre du projet FIFA GOAL III, construction d'un centre d'h bergement, projet finance par la FIFA.

La F d ration Tunisienne de Football se propose de lancer un appel d'offres pour les travaux de construction d'un centre d'h bergement sportif   la cit  sportive d'El Menzah.

Les entreprises int ress es et agr ees par le minist re de l' quipement, pour la sp cialit  « BO » cat gorie 3 ou plus peuvent retirer le dossier d'appel d'offres du si ge de la F d ration Tunisienne de football sise au Stade annexe d'El Menzah ; 1003 cit  Olympique contre le paiement d'un montant de 300dt pour les concepteurs.

Les offres doivent parvenir anonymes sous pli cachet  au nom de Monsieur le Pr sident de la F d ration Tunisienne de Football, si ge de la FTF Stade annexe d'El Menzah, 1003 cit  Olympique par voie postale recommand  ou par rapide poste ou d pos es directement au bureau d'ordre de la Stade annexe d'El Menzah, 1003 Cit  Olympique contre un accus  de r ception tout en respectant le mode de pr sentation suivant.

Une enveloppe ext rieure contenant les pi ces administratives, l'offre technique et l'offre financi re chacune dans une enveloppe int rieure et portant la mention «   ne pas ouvrir appel d'offre N 01 /2016 relatif aux travaux de construction d'un centre d'h bergement sportif   la cit  sportive d'El Menzah ».

1- Pi ces administratives :

- Une caution provisoire d'un montant de 10.000,000dt suivant le mod le approuv  par arr t  du ministre des finances valable (120j)   partir du lendemain de la date limite de la r ception des plis.
- Copie certifi e conforme du cahier des charges de l'entreprise sp cialit  B0 cat gorie 3 ou plus.

- Copie certifiée conforme de l'attestation de la situation fiscale valable à la date limite fixée pour la réception des offres, les chèques bancaires ne sont pas acceptés.
- Déclaration d'engagement d'assurances.
- Certificat d'affiliation à la caisse nationale de la sécurité sociale.
- Déclaration sur l'honneur que l'entreprise n'est pas en état de faillite.
- Déclaration sur l'honneur de non influence.
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.
- Cahier des conditions d'appel d'offres et contrat type FIFA/entreprise paraphé.
- Cahier des clauses administratives particulières daté et signé.
- Cahier des clauses techniques particulières daté et signé.

2- Offre technique :

- Liste nominative du personnel technique d'encadrement avec les pièces justificatives.
- Liste du matériel à affecter au chantier avec les pièces justificatives.

3- Offre financière :

- Soumission datée et signée.
- Bordereau des prix et détail estimatif datés et signés.
- Sous détail des prix daté et signé.

La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la Fédération Tunisienne de Football est fixée pour le 02/09/2016 à 17h00. La date d'ouverture des offres est fixée pour le Lundi 05 Septembre 2016 à 10h00, elle est publique et les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister.